

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 01743

Numéro SIREN : 343 276 580

Nom ou dénomination : AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt 1936

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1936

Déposant :

Nom/dénomination : AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 343 276 580

N° gestion : 1987 B 01743

Désignation de l'entreprise : AUDIT CONSEIL EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 17 BD AUGUSTIN CIEUSSA		13007 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 3 4 3 2 7 6 5 8 0 0 0 0 5 1			
		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 1 7	
		N-1 13 0 0 9 2 0 1 6	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Créances :	
Stocks :			

* Des modifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

AUDIT CONSEIL EXPERTISE SAS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique



Désignation de l'entreprise : AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :150.....000.....)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	26 740	26 740	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	673 138	670 009	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	644 141	573 129	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 509 019	1 434 878	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 747	42 321	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	481 176	511 533	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	115 430	31 479	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 584 514	1 579 109	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	259 953	233 542	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 476 820	2 397 984	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 985 839	3 832 862	
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 233 972	2 397 984	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRANTIS Informatique



Désignation de l'entreprise : AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens* services*	FD	1 073	FE		FF	1 073	
		FG	4 328 543	FH	120 181	FI	4 448 724	4 253 708
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 327 470	FK	120 181	FL	4 447 651	4 253 708
	Production stockée*					FM		136 982
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	87 462	149 154
	Autres produits (1) (11)					FQ	21	34
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 535 134
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	701 421	627 217
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	78 808	90 766
	Salaires et traitements*					FY	1 617 582	1 606 709
	Charges sociales (10)					FZ	731 390	738 229
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	28 733	24 754
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	58 054
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	56 410	202
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 272 398
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 262 737	1 141 721
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	300 171	309 031
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1 447	7 834
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 447
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 152	5 087
	Différences négatives de change					GS	618	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	8 770
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 323	2 747
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	955 243	835 437

835 437

Dossier N° ACE en Euros.

AUDIT CONSEIL EXPERTISE SAS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informatique



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT CONSEIL EXPERTISE</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 525	405	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		3 333	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 525	3 738	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 208	8 041	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 208	8 041	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 683	4 304	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	308 419	258 004	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	4 538 106	4 277 485	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 893 966	3 704 356	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	644 141	573 129	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP			
	{ - Crédit bail immobilier									HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	{ Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	16 184	20 157	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										4 208		1 525	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 985 838.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 447 651.17 Euros et dégageant un bénéfice de 644 140.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 646 066		
Matériel de transport	68 969		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 284		3 343
TOTAL	157 253		3 343
Autres participations	1 591		
Prêts, autres immobilisations financières	19 228		75
TOTAL	20 819		75
TOTAL GENERAL	1 824 139		3 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		344	1 646 410	1 646 410
TOTAL				
Matériel de transport			68 969	68 969
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			91 626	91 626
TOTAL			160 596	160 596
Autres participations			1 591	1 591
Prêts, autres immobilisations financières		3 828	15 475	15 475
TOTAL		3 828	17 066	17 066
TOTAL GENERAL		3 485	1 824 072	1 824 072

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	85	2 844		2 929
TOTAL				
Matériel de transport	18 457	13 794		32 251
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 312	12 095		79 407
TOTAL	85 769	25 889		111 658
TOTAL GENERAL	85 854	28 733		114 587

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 844				
TOTAL					
Matériel de transport	13 794				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 095				
TOTAL	25 889				
TOTAL GENERAL	28 733				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 500				1 500
Sur comptes clients	169 046	58 054	71 279		155 822
TOTAL	170 546	58 054	71 279		157 322
TOTAL GENERAL	170 546	58 054	71 279		157 322
Dont dotations et reprises d'exploitation		58 054	71 279		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 475		15 475
Clients douteux ou litigieux	223 514	0	223 514
Autres créances clients	1 723 068	1 499 554	223 514
Personnel et comptes rattachés	145	145	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 661	17 661	
Divers état et autres collectivités publiques	29 582	29 582	
Groupe et associés	78 108	78 108	
Débiteurs divers	64 717	64 717	
Charges constatées d'avance	28 908	28 908	
TOTAL	2 181 178	1 718 675	462 503

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	35 747	16 413	19 334	
Fournisseurs et comptes rattachés	115 430	115 430		
Personnel et comptes rattachés	771 715	771 715		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	468 336	468 336		
Taxe sur la valeur ajoutée	302 483	302 483		
Autres impôts taxes et assimilés	41 980	41 980		
Groupe et associés	481 176	481 176		
Autres dettes	259 953	259 953		
TOTAL	2 476 820	2 457 486	19 334	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 314			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 888			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital social	50.0000	3 000			3 000



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	385 187
Autres créances	29 582
Total	414 769

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 610
Dettes fiscales et sociales	1 160 967
Autres dettes	16 257
Total	1 266 834

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FIDEA Controle	SAS	463 968	75008 Paris

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SCM Saint Henri - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	150		90.00							



S.A.S. AUDIT CONSEIL EXPERTISE

*17 bd Augustin Cieussa
13 007 MARSEILLE*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Ce rapport contient 18 pages.



S.A.S. AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital social de 150 000 euros

17 bd Augustin Cieussa

13 007 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 343 276 580

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Jean-Marc EYSSAUTIER

***Commissaire aux comptes près la
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence***

25 Rue SYLVABELLE - 13006 MARSEILLE



S.A.S. AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital social de 150 000 euros

17 bd Augustin Cieussa

13 007 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 343 276 580

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée AUDIT CONSEIL EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne : la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 15 mars 2018



*Commissaire aux comptes près la
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*



Désignation de l'entreprise : AUDIT CONSEIL EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 17 BD AUGUSTIN CIEUSSA		13007 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 343276580000051			
		Exercice N clos le, 13 00 9 2 0 1 7	
		N-1 13 00 9 2 0 1 6	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Dans les lignes concernées, cette rubrique est donnée dans la notice n° 2023

AUDIT CONSEIL EXPERTISE SAS



Désignation de l'entreprise : AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.0.....0.0.0.....)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	26 740	26 740
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	673 138	670 009
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	644 141	573 129
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 509 019	1 434 878
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 747	42 321
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)	DV	481 176	511 533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	115 430	31 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 584 514	1 579 109
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	259 953	233 542
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 476 820	2 397 984
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 985 839	3 832 862
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 233 972	2 397 984
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD	1 073	FE		FF	1 073		
		services*	FG	4 328 543	FH	120 181	FI	4 448 724	4 253 708
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 327 470	FK	120 181	FL	4 447 651	4 253 708	
	Production stockée*					FM		136 982	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	87 462	149 154	
	Autres produits (1) (11)					FQ	21	34	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 535 134	4 265 913
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	701 421	627 217
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	78 808	90 766
	Salaires et traitements*						FY	1 617 582	1 606 709
	Charges sociales (10)						FZ	731 390	738 229
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	28 733	24 754	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	58 054
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	56 410	202
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 272 398	3 124 193
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 262 737	1 141 721	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	300 171	309 031
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	1 447	7 834
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 447	7 834
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 152	5 087
	Différences négatives de change						GS	618	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	8 770	5 087
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 323	2 747	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	955 243	835 437	

Dossier N° ACE en Euros.

AUDIT CONSEIL EXPERTISE SAS

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Intersol



Désignation de l'entreprise : AUDIT CONSEIL EXPERTISENéant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	1 525	405		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB		3 333		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	1 525	3 738		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	4 208	8 041		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	4 208	8 041		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						III	2 683	4 304		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	308 419	258 004		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)						HL	4 538 106	4 277 485		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	3 893 966	3 704 356		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	644 141	573 129		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO				
	(2)	{	produits de locations immobilières				HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG					
	(3)	{	- Crédit bail mobilier *				HP			
	- Crédit bail immobilier				HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD			
	(9)	Dont transferts de charges					A1	16 184	20 157	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
Cf état annexe						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
						4 208		1 525		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 985 838.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 447 651.17 Euros et dégageant un bénéfice de 644 140.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 646 066		
Matériel de transport	68 969		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 284		3 343
TOTAL	157 253		3 343
Autres participations	1 591		
Prêts, autres immobilisations financières	19 228		75
TOTAL	20 819		75
TOTAL GENERAL	1 824 139		3 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		344	1 646 410	1 646 410
TOTAL				
Matériel de transport			68 969	68 969
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			91 626	91 626
TOTAL			160 596	160 596
Autres participations			1 591	1 591
Prêts, autres immobilisations financières		3 828	15 475	15 475
TOTAL		3 828	17 066	17 066
TOTAL GENERAL		3 485	1 824 072	1 824 072

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	85	2 844		2 929
TOTAL				
Matériel de transport	18 457	13 794		32 251
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 312	12 095		79 407
TOTAL	85 769	25 889		111 658
TOTAL GENERAL	85 854	28 733		114 587

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 844				
TOTAL					
Matériel de transport	13 794				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 095				
TOTAL	25 889				
TOTAL GENERAL	28 733				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 500				1 500
Sur comptes clients	169 046	58 054	71 279		155 822
TOTAL	170 546	58 054	71 279		157 322
TOTAL GENERAL	170 546	58 054	71 279		157 322
Dont dotations et reprises d'exploitation		58 054	71 279		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 475		15 475
Clients douteux ou litigieux	223 514	0	223 514
Autres créances clients	1 723 068	1 499 554	223 514
Personnel et comptes rattachés	145	145	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 661	17 661	
Divers état et autres collectivités publiques	29 582	29 582	
Groupe et associés	78 108	78 108	
Débiteurs divers	64 717	64 717	
Charges constatées d'avance	28 908	28 908	
TOTAL	2 181 178	1 718 675	462 503

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	35 747	16 413	19 334	
Fournisseurs et comptes rattachés	115 430	115 430		
Personnel et comptes rattachés	771 715	771 715		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	468 336	468 336		
Taxe sur la valeur ajoutée	302 483	302 483		
Autres impôts taxes et assimilés	41 980	41 980		
Groupe et associés	481 176	481 176		
Autres dettes	259 953	259 953		
TOTAL	2 476 820	2 457 486	19 334	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 314			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 888			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital social	50.0000	3 000			3 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	385 187
Autres créances	29 582
Total	414 769

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 610
Dettes fiscales et sociales	1 160 967
Autres dettes	16 257
Total	1 266 834

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FIDEA Controle	SAS	463 968	75008 Paris

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital obtenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SCM Saint Henri - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	150		90.00							



AUDIT CONSEIL EXPERTISE**Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros****Siège social : 17 Boulevard Augustin Cieussa****13007 Marseille****343 276 580 R.C.S Marseille**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 MARS 2018

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 qui se soldent par un bénéfice de 644.140,59 euros.

L'assemblée générale prend acte au titre des articles 39.4 et 39.5 du CGI qu'une réintégration de frais généraux visés par les articles ci-dessus dans le bénéfice imposable est intervenue au cours de l'exercice écoulé pour un montant de 8.713 euros correspondant à hauteur de 6.474 euros à des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles, à hauteur de 2.239 euros à la taxe sur les voitures particulières des sociétés.

L'assemblée donne quitus aux Président et au Directeur Général pour leur gestion de cet exercice.

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la répartition des résultats de l'exercice proposée par le Président, et décide en conséquence, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à la somme de 644.140,59 euros, comme suit :

- | | |
|--------------------|------------------|
| - Dividendes | 642.000,00 euros |
| - Report à nouveau | 2.140,59 euros |

En conséquence, il sera mis en paiement à compter de ce jour un dividende de 214 euros par action. Ce dividende sera soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 28 de la Loi de finances pour 2018 et est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées en France, visé à l'article 158-3-2° du CGI.

Il est rappelé que la société a procédé à la distribution des dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Net/action éligible à l'abattement visé à l'article 158-3-2° du CGI
2014	169,50
2015	200,00
2016	190,00

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme par le président
M. Guy CASTINEL

